

Communiqué

Vente régulée de cannabis Cann-L : un projet qui suscite beaucoup d'intérêt

Ouvert il y a à peine quatre mois, le point de vente Cann-L accueille désormais 800 personnes alors que 330 autres sont en attente d'inclusion et qu'une trentaine de plus prend rendez-vous chaque semaine. Le projet, qui s'adresse aux personnes majeures vivant à Lausanne et déjà consommatrices de cannabis, a atteint une population que l'on connaissait assez peu jusqu'ici. Les ventes de cannabis représentent l'équivalent de 10% du marché illégal.

«Le projet-pilote CANN-L suscite beaucoup d'intérêt et la participation est très encourageante. Cela montre la pertinence de notre modèle» se réjouit Émilie Moeschler, conseillère municipale en charge des sports et de la cohésion sociale. Elle poursuit: «les participantes et participants nous disent leur soulagement de pouvoir acheter des produits de qualité et contrôlés, hors du marché illégal, mais aussi de bénéficier de conseils de réduction des risques sans jugement».

Quatre mois après l'ouverture du point de vente, 800 personnes participent au projet CANN-L. Elles ont 37 ans en moyenne (18-75 ans), 78% sont des hommes et près de 70% d'entre-elles consomment du cannabis depuis plus de 10 ans. Un peu plus de la moitié en consomment tous les jours ou presque. Par ailleurs, 330 autres sont en attente d'inclusion et environ une trentaine de plus prend rendez-vous chaque semaine.

Les participants et participantes peuvent jusqu'ici acheter deux types de résine et quatre types d'herbe de cannabis cultivées localement et contrôlées. Les produits à faible taux de THC (moins de 10%) représentent un peu plus de 20% des ventes tout comme ceux à taux de THC moyen (10-15%). «Un peu plus de la moitié des ventes concerne les produits à taux de THC élevé (15-20%), ce qui reflète les développements des dernières décennies sur le marché illégal» détaille Frank Zobel, directeur adjoint d'Addiction Suisse, qui mène le volet scientifique du projet. Et d'ajouter, « la palette des produits évoluera aussi avec les récoltes de cannabis cultivé dans la région qui auront lieu cet été ».

Réduction des risques

Au point de vente, les participantes et participants ont accès à des recommandations de réduction des risques et peuvent obtenir des contacts s'ils ont besoin d'aide. Une vingtaine de personnes a spontanément contacté le médecin référent du projet au CHUV. A ce jour, une seule personne s'est elle-même exclue du projet. Il s'agit d'une femme qui a renoncé à la consommation de cannabis quand elle a appris qu'elle était enceinte.

Les premiers résultats de l'étude scientifique seront publiés fin 2024 quand les participants et participantes auront rempli leur second et troisième questionnaire. Pour l'heure, les données ne sont pas suffisantes pour évaluer l'impact sur le marché illégal ainsi que sur les pratiques de consommation. «Près de 8kg de cannabis ont été vendus pour le seul mois de mars, cela représente l'équivalent d'environ 10% du marché illégal lausannois mensuel» explique Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal en charge de la sécurité et de l'économie.

Comme prévu dans le projet, le point de vente va s'autofinancer, un objectif qui devrait bientôt être atteint. «Les éventuels bénéfices pourront notamment être utilisés pour la réduction des risques, la prévention et la sécurité» ajoute Émilie Moeschler.

Pour rappel, le projet mené par la Ville de Lausanne, avec son partenaire Addiction Suisse, est prévu sur une durée de quatre ans et demi. Il propose une approche complémentaire à celles mises en œuvre à Genève, Bâle, Zurich et Berne. L'ensemble de ces projets nourriront les réflexions sur l'évolution de la législation fédérale dans le domaine du cannabis.

Informations et formulaire d'inscription sur : www.cann-l.ch

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Émilie Moeschler, conseillère municipale, Direction des sports et de la cohésion sociale, tél. +41 21 315 42 00**
- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction de la sécurité et de l'économie, tél. +41 79 964 27 39**
- **Salomé Donzallaz, co-responsable dispositif addictions, Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité, tél. +41 21 315 71 40**
- **Frank Zobel, directeur adjoint, Addiction Suisse, tél. +41 79 859 67 21**

Lausanne, le 30 avril 2024